



2008/1 janvier 2008

SOMMAIRE

Informations administratives

- * Projets d'école 2008-2011
- Demandes de disponibilité Année scolaire 2008-2009
- * Formation continue des personnels : recueil des besoins de formation
- ❖ Demande de temps partiel Année scolaire 2008-2009
- Allègement de service Année scolaire 2008-2009
- ❖ Sorties scolaires régulières ou occasionnelles − 1^{er} degré

Informations pédagogiques

- * Communiqué de la conseillère pédagogique en langues vivantes
- * Communiqué de la conseillère pédagogique en arts visuels

Divers

- * Communiqué du CDDP de l'Yonne
- * Communiqué de la JPA
- Communiqué des PEP 89

Projets d'école 2008-2011

Les documents administratifs et le guide méthodologique sont mis en ligne sur le site internet de l'Inspection, http://ia89.ac-dijon.fr/ académique où ils peuvent être téléchargés. Quelques exemplaires, papier, sont à la disposition des équipes qui rencontreraient des difficultés de téléchargement dans les circonscriptions. Les Inspecteurs de l'Éducation nationale et leurs conseillers pédagogiques peuvent vous accompagner dans l'élaboration de ces projets qui devront être finalisés pour la fin de l'année scolaire.



Demandes de disponibilité - Année scolaire 2008-2009

Les personnels enseignants du 1^{er} degré souhaitant déposer une demande de disponibilité pour l'année scolaire 2008-2009 sont priés d'en faire la demande par écrit à l'Inspecteur d'Académie – DSDEN de l'Yonne - Division du personnel (DIPER1/1) avant le 17 mars 2008.

Cette information ne concerne que les nouveaux demandeurs.



Formation continue des personnels : recueil des besoins de formation

L'élaboration du plan de formation des personnels s'articule autour :

- des besoins de formation recueillis auprès des personnels
- des priorités de formation nationales et académiques
- des nécessités identifiées par les corps d'inspection et les chefs d'établissement

Ce recueil de besoins auprès des personnels est effectué dans l'académie tous les trois ans afin d'accompagner le développement des compétences professionnelles en répondant aux attentes formulées.

Vous trouverez à cette fin un questionnaire anonyme en ligne auquel vous pouvez accéder en tapant : http://paf.ac-dijon.fr/

Cliquer sur « enquête sur vos besoins en formation : cliquez ici » en haut de page.

En ligne pour réponse jusqu'au 28 février 2008

Demande de temps partiel - Année scolaire 2008-2009

Les personnels enseignants souhaitant déposer une demande de temps partiel pour l'année scolaire 2008-2009 sont priés d'en faire la demande par écrit à l'Inspecteur d'Académie – DSDEN DE L'Yonne - Division du personnel (DIPER1/1) avant le 17 mars 2008.

Certains postes (ZIL-Brigade) sont difficilement compatibles avec un travail à temps partiel. Lorsque celui-ci est soumis à autorisation, la clause de nécessité de service pourra s'appliquer.

Cette information ne concerne que les nouveaux demandeurs.

Allègement de service - Année scolaire 2008-2009

(Circulaire n° 2007-106 du 09-05-2007)

Dans le cadre des mesures de prévention et d'accompagnement des personnels qui connaissent une altération de leur état de santé, la possibilité d'un allègement de service peut être sollicitée.

La demande doit être transmise à Madame le Docteur Boiron, médecin de prévention, sous couvert de Monsieur l'Inspecteur d'Académie, DSDEN de l'Yonne. Elle doit être accompagnée des certificats médicaux.

L'allègement de service est une mesure exceptionnelle, accordée pour l'année scolaire.

Il ne saurait être renouvelé systématiquement l'année suivante, ce qui n'exclut pas cependant qu'un allègement soit accordé plusieurs années de suite, notamment selon une quotité dégressive afin que l'agent concerné revienne progressivement vers un service complet.

Les demandes pour 2008-2009 devront être présentées impérativement pour le 20 mai 2008.

Sorties scolaires régulières ou occasionnelles - 1er degré

(Circulaire n° 99-136 du 21/09/1999 – BO hors série n° 7 du 23/11/1999)

Vous trouverez sur le site de l'Inspection Académique, à la rubrique « Documents » http://ia89.ac-dijon.fr/?documents, les annexes 1 et 1 bis concernant les sorties scolaires régulières ou occasionnelles sous format MS Word ou PDF.

Communiqué de la conseillère pédagogique en langues vivantes

Rappel: Les livres et albums doivent être rapportés après 1 mois d'emprunt.

À votre disposition au bureau 204 : méthodes et albums (anglais et allemand), et 4 séries de 10 livres et CD de contes traditionnels (anglais).

Information : Les collègues de Joigny disposent d'un exemplaire de Lollipop pour les CE1/CE2 et pour les CM1/CM2 pour l'anglais et d'un exemplaire de Lilli Marzipan (niveaux 1 et 2) pour l'allemand.

Communiqué de la conseillère pédagogique en arts visuels

LA GRANDE LESSIVE...

La date prévue initialement a changé et l'évènement artistique éphémère aura lieu le 7 février 2008.

Pour y participer s'inscrire sur le site http://www.lagrandelessive.net/ (où vous trouverez des indications pour la mise en œuvre). Vous pouvez nous faire parvenir les traces de cette manifestation (photographiques ou autres) par mail : pointart89@ac-dijon.fr

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements au 03 86 42 98 44.

À vos pinceaux...

Communiqué du CDDP de l'Yonne

1/3ème Festival de courts métrages scolaires de l'Yonne :

Les organisateurs (le collège de Charny et le CDDP de l'Yonne) renouvellent cette riche expérience le 5 juin 2008 au Ciné Casino à Auxerre.

Cette manifestation est ouverte à tous les établissements scolaires du département. Vous pouvez télécharger le règlement complet et la fiche d'inscription en cliquant sur le lien ci-dessous : http://crdp.ac-dijon.fr/cddp89/Festival-3-de-courts-metrages.html

Ceux qui voudraient s'inscrire peuvent encore le faire, mais très rapidement, en contactant Claude Joliton.

Claude Joliton, Ingénierie éducative CDDP de l'Yonne 03 86 52 93 33 claude.joliton@ac-dijon.fr

2/ Nous sommes heureux de vous annoncer la parution de l'ouvrage Classes et fonctions grammaticales au quotidien, cycle 3, dans la collection Au quotidien du CRDP de Bourgogne.

Catherine Ruth et Pierre Moreau, avec Ghislaine Haas, Danielle Lorrot et Jo Mourey, poursuivent leur démarche initiée et éprouvée sur le terrain, comme ils l'avaient fait pour *L'orthographe au quotidien*.

La grammaire : comment ça marche ? Ce n'est pas si simple que ça ! Cours et manuels ne manquent pas. Et pourtant, "ça" ne passe pas bien... L'enjeu de cette démarche est l'accompagnement de l'élève (de chaque élève) dans sa progression vers l'abstraction.

En effet, la difficulté majeure à laquelle se heurtent les élèves dans l'apprentissage grammatical tient au caractère abstrait des savoirs qu'il implique.

La démarche proposée ici découle de propositions élaborées par Britt-Mari Barth, largement exploitées dans des manuels scolaires au Canada.

Vous trouverez toutes les références concernant cet ouvrage et la collection *Au quotidien* à partir de cette adresse : http://crdp.ac-dijon.fr/cddp89/

L'ouvrage est en consultation et en vente au CDDP de l'Yonne, 28 rue Théodore de Bèze 89011 AUXERRE 03 86 52 57 14 cddp89@ac-dijon.fr



Communiqué de la JPA

Vous trouverez ci-joint le communiqué sur « la 63^{ème} campagne de solidarité et de la citoyenneté ».



Communiqué des PEP 89

Les PEP 89 peuvent vous proposer :

du 16 au 21 juin 2008 (pour 1 classe) à Montmartin-sur-Mer (Manche)

Séjour découverte du milieu marin et char à voile

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter : Monsieur LUGIEN David, responsable secteur animation, 03 86 94 98 02

> L'Inspecteur d'Académie Directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Yonne

> > Jean-Michel HIBON